



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

# **Election du Conseil national**

**du 21 octobre 2007**

## **La Suisse vote en couleur**

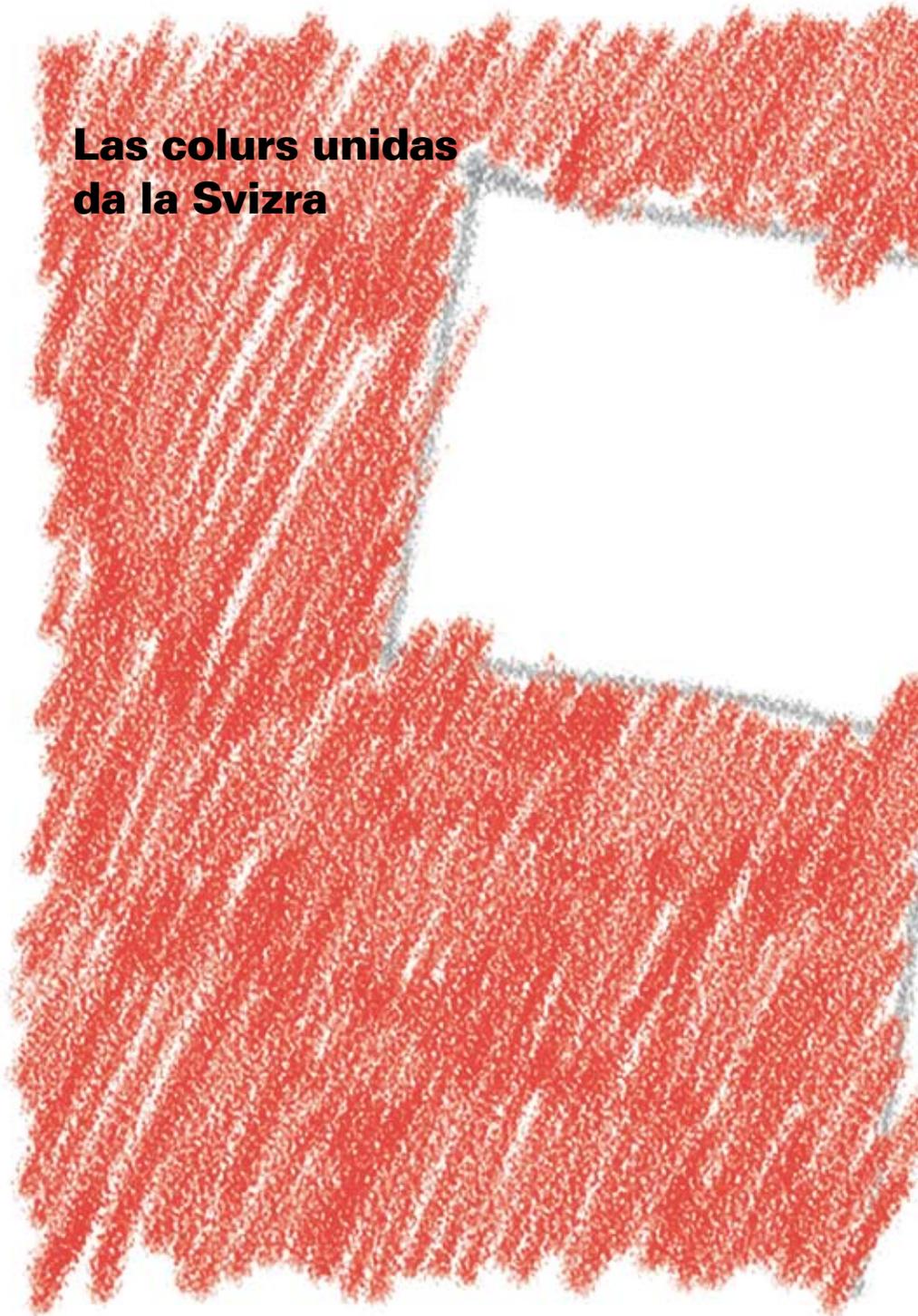




## Table des matières

	page(s)
Lettre de la chancelière de la Confédération	5
Le diagramme des partis politiques	6 – 7
Petit manuel d'éducation civique	9 – 23
Info vote	25 – 35
Autres informations	37
Autoportrait des partis représentés au Conseil national :	
Union démocratique du centre (UDC)	8
Parti socialiste suisse (PSS)	10
Parti radical-démocratique suisse (PRD)	12
Parti démocrate-chrétien suisse (PDC)	14
Parti écologiste suisse (Les Verts)	16
Parti libéral suisse (PLS)	18
Parti Evangélique Suisse (PEV)	20
Union Démocratique Fédérale (UDF)	22
Parti Suisse du Travail (PST)	24
Alternative Kanton Zug	26
Parti chrétien-social (PCS)	28
Grünliberale Partei Kanton Zürich (glp)	30
Lega dei Ticinesi (LEGA/LdT)	32
Démocrates Suisses (DS)	34
solidaritéS	36

# **Las colurs unidas da la Svizra**





Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Chancellerie fédérale ChF

La chancelière de la Confédération

CH-3003 Berne, ChF, Hu

Référence/n° de dossier :  
Votre référence :  
Notre référence : Hu  
Berne, septembre 2007

## Election du Conseil national en 2007

Madame, Monsieur,

Il y a quatre ans, le peuple suisse a élu au Conseil national 148 hommes et 52 femmes, portés par 15 partis au total. Je constate donc que la vie politique suisse se porte plutôt bien, ce qui est très réjouissant.

Cette fois encore, le 21 octobre prochain, c'est une Suisse aux multiples facettes qui se présentera à vous. Pour ma part, je souhaite qu'une belle palette de partis, allant de la gauche à la droite en passant par le centre, veille aux destinées du pays pendant les quatre années à venir.

Les partis politiques, vous le savez, jouent un rôle primordial dans notre système politique, qui repose sur l'art du compromis et sur le principe de la concordance. Nous ouvrons ici nos colonnes à ceux qui sont représentés au Conseil national. Mais il en existe d'autres, à la tradition bien affirmée ou de création plus récente, qui présenteront eux aussi des candidat(e)s. Certains d'entre eux disposent d'un site sur Internet.

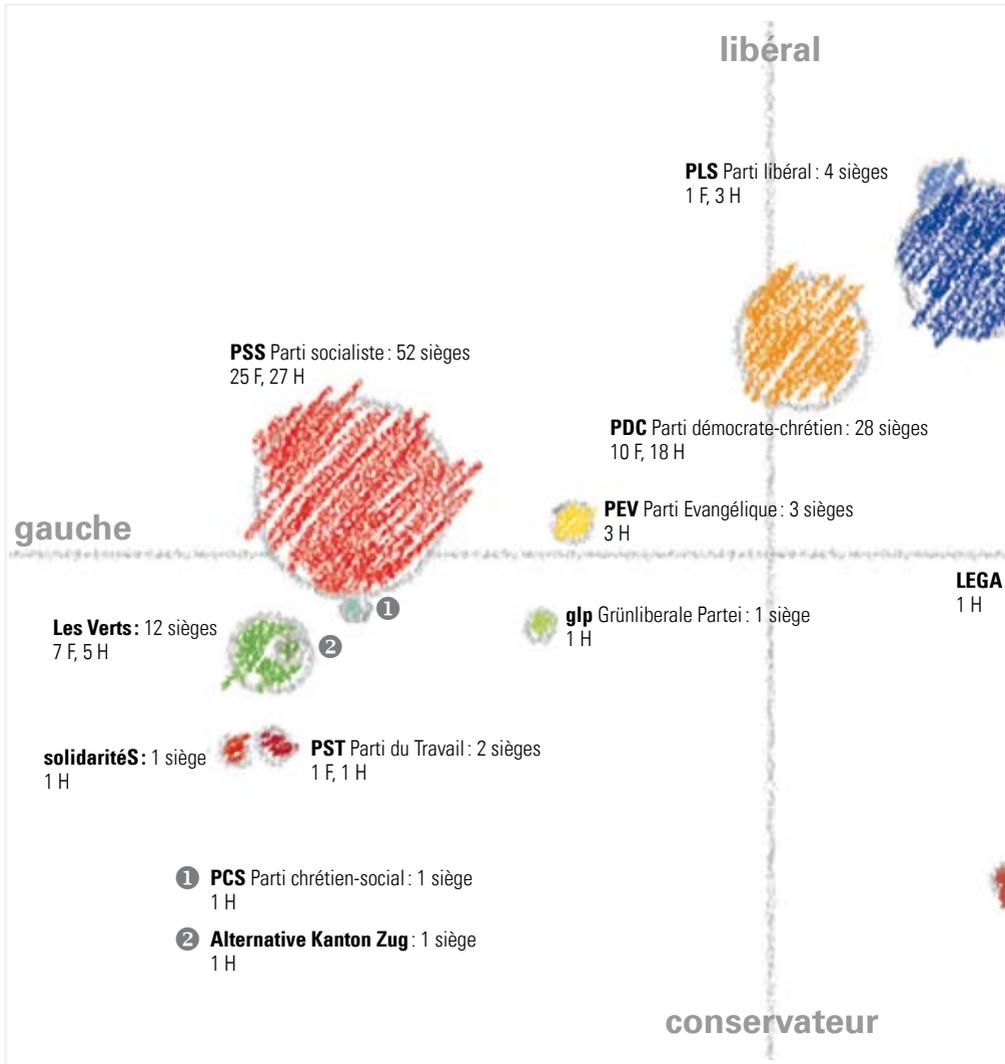
Mon vœu est que cette brochure aide chacun et chacune d'entre vous à faire son choix. Car le 21 octobre prochain, c'est vous qui élirez les hommes et les femmes dont le pays a besoin pour aller de l'avant. Personnellement, je verrais bien un peu plus de femmes siéger à Berne. La Suisse n'occupe en effet que la 34<sup>e</sup> place au palmarès du Forum économique mondial sur la représentation équitable des femmes dans la vie politique. Autant dire qu'elle peut faire mieux.

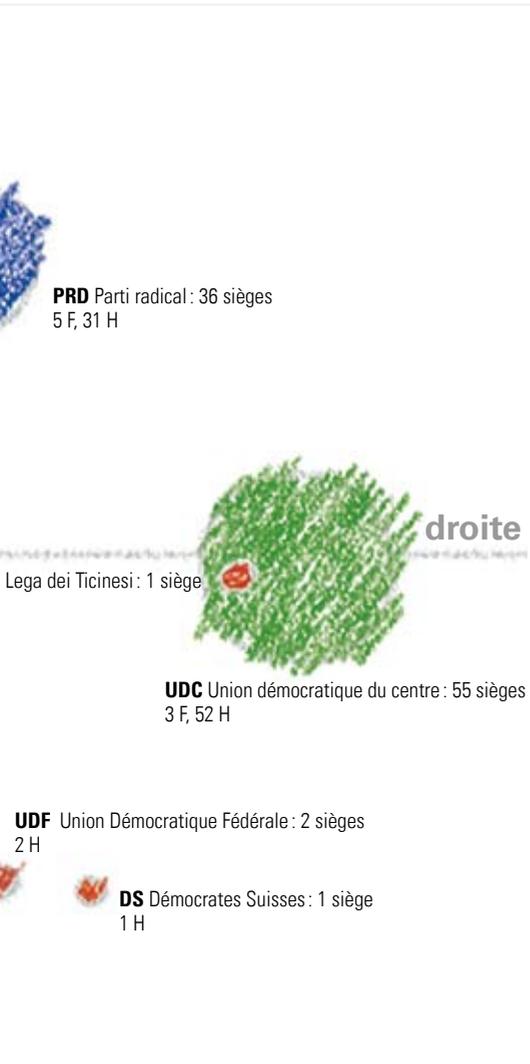
A vous de jouer ! Je compte sur vous et vous dis merci d'avance.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Annemarie Huber-Hotz

# Où se situent les partis?





## Le diagramme des partis politiques

Il représente sur le papier la réalité du paysage politique du pays. Il a été établi en effet sur la base des 930 votes nominaux auxquels les députés du Conseil national ont pris part au cours de la législature actuelle. Pour faciliter l'opération, on a attribué la même valeur à chaque vote, indépendamment de l'importance de l'objet.

L'axe vertical (libéral / conservateur) et l'axe horizontal (gauche / droite) divisent le plan en quatre zones. Le cercle de couleur occupé par chaque parti donne sa taille et sa position sur l'échiquier politique par rapport aux deux axes ; en même temps, il indique la distance à laquelle il se trouve des autres formations : plus deux partis ont voté dans des sens opposés, plus ils sont éloignés l'un de l'autre.

Le diagramme permet encore de voir immédiatement qui s'oppose à qui au Parlement. On le voit, c'est sur l'axe horizontal que l'opposition est la plus marquée : la gauche sociale ou écologiste vote à l'opposé de la droite proche des milieux de l'économie.

Par contre, sur l'axe vertical, ce sont les petits partis conservateurs qui s'opposent le plus aux libéraux partisans de l'ouverture et du changement.

© Michael Hermann / Heiri Leuthold,  
Université de Zurich

## L'Union démocratique du centre (UDC)



<b>Fondée en</b>	1917
<b>Part de l'électorat qui a voté pour elle à l'élection du Conseil national en 2003</b>	26,7 %
<b>Nombre d'adhérents</b>	85 000
<b>Nombre de sièges remportés en 2003 au Conseil national</b>	55
<b>Nombre de sièges au Conseil des Etats</b>	8
<b>Adresse postale</b>	Brückfeldstrasse 18 C.P. 8252, 3001 Berne
<b>Adresse Internet</b>	<a href="http://www.udc.ch">www.udc.ch</a>

L'Union démocratique du centre (UDC) est, avec ses 85 000 adhérents et un crédit de 26,7 % des suffrages, le premier parti politique du pays. Ses deux représentants au Conseil fédéral, MM. Christoph Blocher et Samuel Schmid, sont des personnalités incontournables. L'UDC est née en 1971 de la fusion du Parti suisse des paysans, artisans et indépendants (PAI) avec les Démocrates des Grisons et de Glaris. L'UDC est le parti des classes moyennes, c'est-à-dire des artisans, des paysans, des petits entrepreneurs, mais aussi des employés. De plus, elle parle au nom de toutes celles et de tous ceux à qui l'indépendance, la neutralité et la liberté de la Suisse tiennent à cœur, qui défendent les droits démocratiques et qui veulent empêcher l'emprise grandissante de l'Etat et les lois superflues.

### **Les trois points forts de notre action :**

1. L'UDC s'engage en faveur de la neutralité et de la souveraineté de notre pays. Elle a réussi à empêcher qu'il n'adhère à l'Union européenne avec son cortège d'effets néfastes.
2. L'UDC s'engage pour qu'il reste plus d'argent dans notre porte-monnaie, grâce à une baisse des impôts, des taxes et des redevances; dans cette optique, elle a lancé une initiative populaire pour la baisse des primes d'assurance-maladie.
3. L'UDC exige plus de sécurité dans les écoles et dans les villes. Elle lutte depuis des années contre les abus commis dans le droit d'asile, contre l'immigration illégale et pour une politique des naturalisations plus retenue.

Petit manuel d'éducation civique

## Des hommes et des femmes de tous les horizons politiques

Il y a quatre ans, 2 836 candidats (1 843 hommes et 993 femmes) avaient brigué les 200 sièges du Conseil national et figuraient par conséquent sur les listes électorales officielles. Tout Suisse et toute Suissesse majeur(e) qui jouit des droits civils peut voter (à l'occasion des votations et des élections), mais aussi se porter candidat(e) et être élu(e). Autres droits : le droit de lancer ou de signer une initiative ou un référendum et le droit de pétition. Peu de pays dans le monde offrent autant de droits politiques à leurs citoyens.

Aussi est-il regrettable que moins d'un électeur sur deux choisisse les personnes qui le représenteront au Conseil national !



## Le Parti socialiste suisse (PSS)



<b>Fondé en</b>	1888
<b>Part de l'électorat qui a voté pour lui à l'élection du Conseil national en 2003</b>	23,3 %
<b>Nombre d'adhérents</b>	35 000
<b>Nombre de sièges remportés en 2003 au Conseil national</b>	52
<b>Nombre de sièges au Conseil des Etats</b>	9
<b>Adresse postale</b>	Spitalgasse 34 C.P. 7876, 3001 Berne
<b>Adresse Internet</b>	<a href="http://www.pssuisse.ch">www.pssuisse.ch</a>

Le Parti socialiste s'engage pour une Suisse sociale, ouverte et écologique. Avec Micheline Calmy-Rey et Moritz Leuenberger, il dispose au Conseil fédéral de deux représentants crédibles. Il est aussi très engagé dans les exécutifs des grandes villes. Son ambition est de devenir la première force politique du pays après l'élection du 21 octobre 2007. Cela lui permettra de faire sauter le bloc de la droite au Conseil fédéral et d'accroître sa force, tant au gouvernement qu'au Parlement. Pour assurer l'avenir des rentes, garantir des salaires convenables et prélever des impôts justes. Et pour que voient le jour les réformes qui moderniseront la politique en faveur des familles, qui donneront les mêmes chances à tous et à toutes dans le domaine de la formation et qui aideront l'économie suisse à prendre le virage de l'écologie.

### Les trois points forts de notre action :

1. Pour une Suisse sociale : le PS veut garantir l'avenir de l'AVS, que tout le monde puisse profiter de l'âge flexible de la retraite et ait les mêmes chances de se former. Il est pour l'égalité des sexes et pour que les femmes puissent travailler tout en ayant des enfants.
2. Pour une Suisse ouverte : le PS est pour l'entrée de la Suisse dans l'UE et pour que le pays continue la politique défendue activement par Mme Calmy-Rey : la défense des droits de l'homme, la paix et la coopération au développement.
3. Pour une Suisse écologique : le PS veut une taxe sur le CO<sub>2</sub>, des transports publics conformes aux vœux des usagers. Il est favorable à l'encouragement des énergies renouvelables et s'oppose à la construction de nouvelles centrales nucléaires.

Petit manuel d'éducation civique

# Les trois pouvoirs

A l'échelon fédéral, le pouvoir est exercé par le Parlement (Conseil national et Conseil des Etats), par le gouvernement (Conseil fédéral) et par les trois tribunaux (Tribunal fédéral, Tribunal pénal fédéral et Tribunal administratif fédéral). Mais c'est le peuple qui détient le pouvoir politique.

Le peuple élit en effet le Parlement, autrement dit les députés du Conseil national et du Conseil des Etats, qui exercent alors le pouvoir législatif (celui de faire les lois). Ces mêmes députés élisent à leur tour le gouvernement, donc les membres du Conseil fédéral, appelé encore pouvoir exécutif ; ils élisent aussi les juges fédéraux, qui exercent le pouvoir judiciaire.



## Le Parti radical-démocratique suisse (PRD)



<b>Fondé en</b>	1894
<b>Part de l'électorat qui a voté pour lui à l'élection du Conseil national en 2003</b>	17,3 %
<b>Nombre d'adhérents</b>	120 000
<b>Nombre de sièges remportés en 2003 au Conseil national</b>	36
<b>Nombre de sièges au Conseil des Etats</b>	14
<b>Adresse postale</b>	Neuengasse 20 C.P. 6136, 3001 Berne
<b>Adresse Internet</b>	<a href="http://www.prd.ch">www.prd.ch</a>

Le PRD est une force politique qui s'engage avec le souci constant de construire des solutions et de préparer la Suisse à affronter les défis de demain. Afin de permettre à notre pays d'évoluer avec un très haut niveau de qualité de vie, le PRD parie sur ce qu'il nomme la Suisse de l'intelligence, la Suisse de la croissance, la Suisse de l'équilibre et la Suisse de l'ouverture. Dans son action quotidienne, le PRD s'inspire de valeurs libérales telles que la liberté, la responsabilité, la justice ou l'égalité des chances pour chacun. Avec Pascal Couchepin et Hans-Rudolf Merz au Conseil fédéral, le PRD peut compter sur deux conseillers fédéraux qui font bouger la Suisse.

### Les trois points forts de notre action :

1. La Suisse de l'intelligence : la Suisse dispose d'atouts de premier plan dans les domaines de la recherche et de la formation. Le PRD souhaite donc se battre afin de développer cette position de pointe reconnue dans le monde entier. Riche de sa diversité linguistique, la Suisse bénéficie d'un patrimoine culturel que le PRD entend entretenir et développer.
2. La Suisse de la croissance : la croissance est le fruit du travail de toutes les citoyennes et de tous les citoyens et elle repose sur d'excellentes conditions politiques que le PRD entend créer en faveur de l'économie.
3. La Suisse de l'équilibre et de l'ouverture : nous vivons dans un pays qui offre d'excellentes conditions de vie. Notre modèle de protection sociale fonctionne bien. La Suisse est d'autre part un pays ouvert, tolérant, en un mot moderne. Elle entretient des relations étroites et constructives avec l'Europe comme avec le reste du monde.

Petit manuel d'éducation civique

## **Deux visions valent mieux qu'une**

Le Parlement de la Suisse se compose de deux Chambres : le Conseil national (ou Chambre basse, comptant 200 sièges) et le Conseil des Etats (ou Chambre haute, comptant 46 sièges). Les deux Chambres forment l'Assemblée fédérale lorsqu'elles siègent ensemble. Le Conseil national représente la population, le Conseil des Etats les cantons. Notre Etat repose sur deux principes : le principe de la démocratie, ce qui veut dire que la voix d'un électeur d'ici est égale à la voix de n'importe quel autre électeur ailleurs en Suisse, et le principe du fédéralisme, qui veut qu'un petit canton ait le même nombre de voix (au Conseil des Etats) qu'un grand canton.

Tout objet est traité par une Chambre, puis par l'autre. Si elles ne sont pas du même avis, les Chambres doivent se mettre d'accord en ayant recours à une procédure spéciale, qui s'appelle l'élimination des divergences.

## Le Parti démocrate-chrétien suisse (PDC)



<b>Fondé en</b>	1970*
<b>Part de l'électorat qui a voté pour lui à l'élection du Conseil national en 2003</b>	14,4 %
<b>Nombre d'adhérents</b>	100 000
<b>Nombre de sièges remportés en 2003 au Conseil national</b>	28
<b>Nombre de sièges au Conseil des Etats</b>	15
<b>Adresse postale</b>	C.P. 5835 3001 Berne
<b>Adresse Internet</b>	<a href="http://www.pdc.ch">www.pdc.ch</a>

\*issu du Parti conservateur de Suisse, dont la fondation remonte à 1912

Le PDC défend l'idée d'une Suisse libérale et sociale. Notre politique vise à garantir l'équilibre entre l'individu et la collectivité, entre la responsabilité personnelle et la solidarité. Nous menons une politique qui repose sur une vision chrétienne de l'être humain et de la société. Par notre action politique, nous apportons des solutions équilibrées et faisons progresser notre pays. Au Conseil fédéral, ces valeurs sont défendues par la ministre de l'économie, Doris Leuthard.

Le PDC est une force indépendante située au centre de l'échiquier politique, favorable aux entreprises et défendant une politique sociale responsable. Nous voulons créer des emplois, assurer la pérennité financière de notre système social et améliorer les conditions d'existence des familles. Nous menons une politique environnementale et climatique pragmatique axée sur la durabilité.

### Les trois points forts de notre action :

1. **Emploi** : nous soutenons la place économique suisse en favorisant ses capacités d'innovation, sa fiscalité attrayante, ses infrastructures hors pair, son excellent niveau de formation, la stabilité de l'emploi et la prospérité.
2. **Famille** : notre pays doit être accueillant pour les enfants et les familles doivent bénéficier de meilleures conditions-cadres pour élever leurs enfants ; la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle doit ainsi être facilitée.
3. **Sécurité sociale** : le financement des assurances sociales constitue le défi principal des 20 prochaines années ; ce n'est qu'avec des réformes ciblées, sans extension ni réduction irréaliste des prestations, que nous pourrions le relever.

Petit manuel d'éducation civique

## D'abord le parti, ensuite les candidat(e)s

Pour savoir qui sera élu au Conseil national, on calcule d'abord les pourcentages des voix obtenues par chaque parti. Ces pourcentages vont alors permettre de répartir les sièges entre les partis. Ce n'est qu'ensuite qu'on procédera, dans chaque parti, à l'attribution des sièges aux candidat(e)s et tout d'abord à ceux et à celles qui ont obtenu le plus de voix. C'est le principe de l'élection à la proportionnelle.

Le nombre de députés auquel un canton a droit est fonction de la population du canton. A l'heure actuelle, les cantons d'Uri, de Glaris, d'Obwald et de Nidwald, d'Appenzell Rhodes-Extérieures et d'Appenzell Rhodes-Intérieures n'ont droit chacun qu'à un siège, qui leur est garanti. C'est la raison pour laquelle ils élisent leur député au système majoritaire. Obtient le siège la personne qui a recueilli sur son nom le plus grand nombre de voix.

Le Conseil national compte 200 sièges, ce qui veut dire que, dans cette Chambre, il y a environ un siège pour 36 000 habitants.



## Le Parti écologiste suisse (Les Verts)



<b>Fondé en</b>	1983
<b>Part de l'électorat qui a voté pour lui à l'élection du Conseil national en 2003</b>	7,4 %
<b>Nombre d'adhérents</b>	6 000
<b>Nombre de sièges remportés en 2003 au Conseil national</b>	12
<b>Nombre de sièges au Conseil des Etats</b>	–
<b>Adresse postale</b>	Waisenhausplatz 21 3011 Berne
<b>Adresse Internet</b>	<a href="http://www.verts.ch">www.verts.ch</a>

Les Verts tiennent à ce que chacun puisse vivre dignement et en paix dans un environnement préservé. Nous nous engageons en faveur de la protection de l'environnement et des animaux. Nous tenons également à ce qu'hommes et femmes, jeunes et vieux, Suisses et immigrés vivent ensemble dans le respect mutuel. Nous luttons contre l'injustice et la violence, ici comme ailleurs. Nous voulons aussi préserver les ressources naturelles, pour que les générations à venir puissent survivre sur notre planète.

Les partis verts sont présents dans la quasi-totalité des cantons et, depuis 2003, les Jeunes Verts militent avec beaucoup d'enthousiasme en faveur de l'environnement, de l'égalité des chances et d'une mondialisation équitable.

### **Les trois points forts de notre action :**

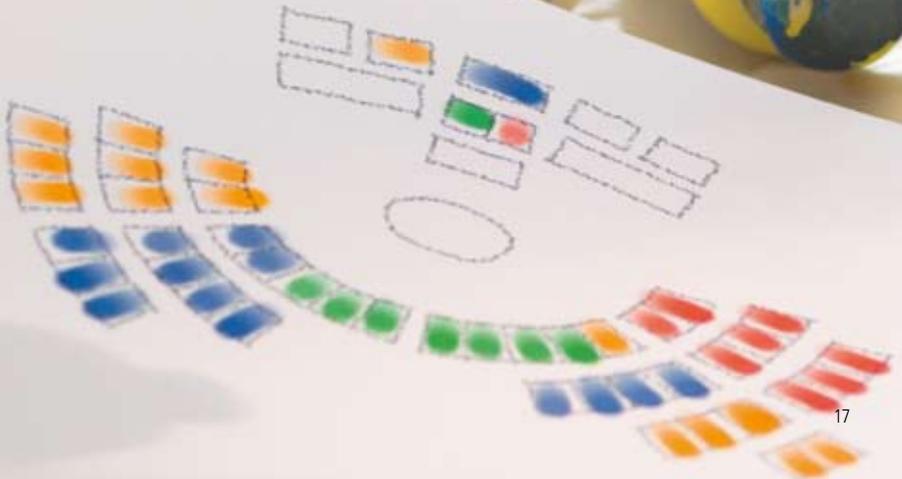
1. Politique du climat : notre solution, c'est l'abandon du pétrole ; nous luttons pour le passage intégral aux énergies renouvelables d'ici à 2050 et la sortie du nucléaire, ce qui profitera à l'environnement, au climat et à la santé.
2. Egalité des chances : les hommes et les femmes doivent avoir les mêmes droits et bénéficier des mêmes chances, que ce soit à l'école ou dans les domaines de la formation et de l'emploi ; personne ne doit être défavorisé en raison de ses origines, de son sexe ou de sa religion.
3. Politique de la paix : nous luttons pour faire interdire l'exportation de matériel de guerre et pour plus de justice dans le monde ; la Suisse doit s'engager en faveur de la coopération au développement, de la politique de la paix et des droits de l'homme.

Petit manuel d'éducation civique

## Toujours perdants ?

Dans beaucoup de cantons, l'élection des députés au Conseil des Etats a lieu le même jour que l'élection des députés au Conseil national. L'élection des députés au Conseil des Etats se fait d'après le droit cantonal, qui est propre à chaque canton. Le mode choisi pour élire les députés au Conseil des Etats – c'est-à-dire l'élection au système majoritaire – favorise les grands partis. Les minorités sont donc souvent perdantes, sauf dans le canton du Jura qui élit à la proportionnelle ses deux députés au Conseil des Etats.

Toutefois l'élection au système majoritaire convient assez bien pour élire les députés au Conseil des Etats, car la Chambre haute ne compte que 46 sièges : 20 cantons en élisent deux chacun, les ex-demi-cantons (Obwald, Nidwald, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Appenzell Rhodes-Extérieures et Appenzell Rhodes-Intérieures) en élisent chacun un.



## Le Parti libéral suisse (PLS)



<b>Fondé en</b>	1913
<b>Part de l'électorat qui a voté pour lui à l'élection du Conseil national en 2003</b>	2,2 %
<b>Nombre d'adhérents</b>	20 000
<b>Nombre de sièges remportés en 2003 au Conseil national</b>	4
<b>Nombre de sièges au Conseil des Etats</b>	–
<b>Adresse postale</b>	Spitalgasse 32 C.P. 7107, 3001 Berne
<b>Adresse Internet</b>	<a href="http://www.liberal.ch">www.liberal.ch</a>

Le Parti libéral suisse est le porteur d'un courant de pensée universel profondément ancré dans des valeurs intemporelles, issu notamment des Lumières, qui le conduisent à défendre et à illustrer la liberté de l'individu, le respect de la personne, la reconnaissance des identités et des différences, la responsabilité, la créativité et l'esprit d'initiative, seules sources avérées du progrès économique et social, du progrès de l'homme. A droite sur l'échiquier politique, il joue un rôle déterminant dans quatre cantons, Bâle-Ville, Genève, Neuchâtel et Vaud, dans lesquels il est fortement représenté dans les Parlements et les gouvernements. Il est également présent dans quatre autres cantons, Berne, Fribourg, Valais et Zurich, où il encourage et partage des responsabilités législatives, cantonales ou communales.

### Les trois points forts de notre action :

1. Le PLS s'engage pour un système social cohérent, juste et efficace. Il soutient la consolidation des assurances sociales et milite pour une société basée sur des valeurs de liberté, de sécurité et de responsabilité.
2. Le PLS s'engage pour une place économique forte et compétitive. Cela passe par l'amélioration du système fiscal et le développement de conditions-cadres compétitives pour les entreprises et la création d'emplois.
3. Le PLS s'engage pour une formation élémentaire et des formations de pointe accessibles à tous selon des compétences requises, et pour des projets de recherche assurant le développement du savoir intellectuel et scientifique en Suisse.

Petit manuel d'éducation civique

## Ils se dépensent sans compter

Le Conseil national et le Conseil des Etats siègent au minimum quatre fois par an. Ils se réunissent pendant trois semaines d'affilée au printemps, en été, en automne et en hiver. Ces périodes sont appelées les sessions ordinaires. Les séances des Chambres sont publiques et peuvent être suivies en direct sur Internet à l'adresse : [www.parlement.ch](http://www.parlement.ch).

En plus de leur activité principale, qui consiste à délibérer, puis à adopter les lois, les députés des deux Chambres ont, ces quatre dernières années, déposé pas moins de 6 338 interventions parlementaires, soit 397 initiatives parlementaires, 1 367 motions, 744 postulats, 1 685 interpellations et 854 questions, plus 1 291 questions posées par écrit dans le cadre de l'heure des questions (au Conseil national).

## Le Parti Evangélique Suisse (PEV)



<b>Fondé en</b>	1919
<b>Part de l'électorat qui a voté pour lui à l'élection du Conseil national en 2003</b>	2,3 %
<b>Nombre d'adhérents</b>	4 528
<b>Nombre de sièges remportés en 2003 au Conseil national</b>	3
<b>Nombre de sièges au Conseil des Etats</b>	–
<b>Adresse postale</b>	Josefstrasse 32 C.P. 7334, 8023 Zurich
<b>Adresse Internet</b>	<a href="http://www.evpev.ch">www.evpev.ch</a>

Le PEV est le parti qui défend des valeurs fondamentales. S'appuyant sur les Evangiles, il s'attache à promouvoir une politique crédible, donnant de l'importance à l'Homme et non au pouvoir. Il se dit convaincu que la foi chrétienne doit s'exprimer dans l'engagement politique concret. Il a pour slogan : « valeurs chrétiennes – politique humaine ». C'est aujourd'hui encore un petit parti, mais un parti qui agit. Ses adhérents donnent des signaux clairs à tous les niveaux, leurs voix servent souvent à faire la différence en cas de partage des suffrages. Le PEV est actif dans les parlements des cantons d'Argovie, d'Appenzell Rhodes-Extérieures, des deux Bâle, de Berne, de Fribourg, de Saint-Gall, de Schaffhouse, de Soleure, de Thurgovie et de Zurich. Il y compte au total 51 députés. Le mouvement des Jeunes PEV (\*jev) a été créé en 2004.

### Les trois points forts de notre action :

1. Renforçons les familles : le PEV veut alléger la charge financière des familles et les aider là où il le faut. Il table pour ce faire sur une rente pour enfant qui remplacerait tous les autres versements et toutes les autres déductions et qui serait financée par l'impôt.
2. Responsabilisons l'économie : nous souhaitons un autre rapport à l'argent : moins de dettes, des salaires plus justes en haut et en bas de l'échelle sociale, un système fiscal simplifié et sans faille, un commerce équitable.
3. Respectons l'environnement : le PEV veut diminuer rapidement la dépendance du pays envers les sources d'énergie non renouvelables. Il mise sur une réforme fiscale favorisant l'écologie et sur une taxe CO<sub>2</sub> qui frapperait aussi les carburants.

Petit manuel d'éducation civique

## **Un groupe de parlementaires ayant la même sensibilité politique**

Un groupe parlementaire réunit les députés membres d'un même parti ou partageant les mêmes orientations politiques. Il se compose de cinq membres au minimum d'un même Conseil.

Les groupes parlementaires ont le droit d'envoyer certains de leurs membres siéger dans les commissions parlementaires. Comme les commissions parlementaires procèdent à l'examen préalable des objets qui leur ont été attribués et qu'elles prennent les premières décisions importantes, il est capital, pour un parti politique, de placer des députés dans cette commission-ci ou dans cette commission-là. Les députés membres des commissions sont aussi chargés d'informer leurs collègues du groupe parlementaire des travaux en cours des commissions dont ils sont membres.

Le Conseil national compte actuellement six groupes parlementaires : le groupe de l'Union démocratique du centre, le groupe socialiste, le groupe radical-libéral, le groupe démocrate-chrétien, le groupe des Verts et le groupe du PEV-UDF.



## L'Union Démocratique Fédérale (UDF)



<b>Fondée en</b>	1975
<b>Part de l'électorat qui a voté pour elle à l'élection du Conseil national en 2003</b>	1,3 %
<b>Nombre d'adhérents</b>	2 500
<b>Nombre de sièges remportés en 2003 au Conseil national</b>	2
<b>Nombre de sièges au Conseil des Etats</b>	–
<b>Adresse postale</b>	C.P. 2144 3601 Thounne
<b>Adresse Internet</b>	<a href="http://www.edu-udf.ch">www.edu-udf.ch</a>

L'UDF est un parti bourgeois à tendance sociale qui défend les valeurs de la Bible. Tout chrétien qui partage nos idéaux libéraux et démocratiques trouvera chez nous une plateforme pour son engagement politique. L'UDF est présente dans 18 cantons de Suisse romande et de Suisse alémanique, ainsi qu'au Tessin. Elle est représentée au Conseil national et dans divers parlements cantonaux et communaux, de même qu'au sein de conseils municipaux et de commissions. Notre slogan électoral «Les valeurs de la vie nous engagent» dit bien ce qu'il veut dire : en nous fondant sur les valeurs judéo-chrétiennes, nous voulons contribuer de manière constructive à façonner le présent et l'avenir de notre pays, et nous proposons des solutions pour y parvenir. Il est possible d'adhérer aux Jeunes UDF dès l'âge de 16 ans.

### Les trois points forts de notre action :

1. Politique de la preuve par l'acte : l'UDF ne se laisse pas influencer par l'esprit du temps ni par les courants de pensée dominants. Elle cherche des solutions durables, prend position par des avis et dans des brochures, lance référendums et pétitions, tous travaux de consolidation ciblée.
2. Exigences éthiques : elle défend les valeurs fondamentales, donc s'oppose au délire qui consiste à trouver bon tout ce qui est faisable, en matière d'avortement, de médecine reproductive, de transplantation d'organes et d'euthanasie (active).
3. Secteurs : elle s'engage en faveur de l'équilibre des finances, préconise une approche responsable dans les domaines de la politique, de l'économie, de la science, des transports, de l'énergie et de l'agriculture, et veut une défense nationale crédible.

Petit manuel d'éducation civique

## **Elles travaillent en coulisse**

Il est évident qu'un parlementaire ne peut pas étudier à fond tous les dossiers (il y en a trop !). C'est pourquoi il y a dans chaque Chambre douze commissions permanentes qui procèdent à l'examen préalable des objets qui leur sont confiés. Deux d'entre elles surveillent le travail du Conseil fédéral; il s'agit de la commission des finances et de la commission de gestion. Les dix autres sont des commissions qui traitent les objets relevant de domaines plus spécialisés. Enfin, il existe d'autres commissions ou délégations, qui sont très techniques, comme celle qui s'occupe des nouvelles transversales alpines (NLFA).

Tout membre du Conseil national travaille en général dans une ou deux commissions. Ce chiffre va jusqu'à quatre pour les membres du Conseil des Etats. Les commissions siègent en moyenne trois à quatre jours par trimestre, à huis clos.



## Le Parti Suisse du Travail (PST)



<b>Fondé en</b>	1944
<b>Part de l'électorat qui a voté pour lui à l'élection du Conseil national en 2003</b>	0,9 %
<b>Nombre d'adhérents</b>	2 000
<b>Nombre de sièges remportés en 2003 au Conseil national</b>	2
<b>Nombre de sièges au Conseil des Etats</b>	–
<b>Adresse postale</b>	Turmweg 24 3013 Berne
<b>Adresse Internet</b>	<a href="http://www.pst.ch">www.pst.ch</a>

Le Parti Suisse du Travail, aujourd'hui comme hier, veut favoriser l'alliance entre les forces d'opposition au capitalisme, afin de libérer l'humanité de l'exploitation et de l'oppression. Il soutient les luttes de toutes les personnes ou associations qui, pensant qu'un autre monde est possible, travaillent à le construire. Son action ne connaît pas de frontières, puisqu'il vise à combattre les injustices dans le monde entier. Les militant(e)s du PST-POP sont présents à tous les niveaux institutionnels de la politique suisse. Leur objectif est partout le même, faire des propositions pour construire une société basée sur la solidarité, le développement de chacun(e) et le respect de l'environnement, c'est-à-dire une vraie société socialiste.

### Les trois points forts de notre action :

1. Economie : droit d'intervention des travailleurs dans la gestion des entreprises. Vote populaire des décisions concernant les grands choix économiques. Socialisation des entreprises d'intérêt public.
2. Sécurité sociale : intégration du 2<sup>e</sup> pilier à l'AVS. Des retraites populaires basées sur la solidarité. Des rentes AVS et AI permettant de vivre dignement. Retour aux 520 indemnités de chômage.
3. Environnement et paix : une Suisse déclarée définitivement sans OGM et sans nucléaire. Suppression de l'armée et transfert de son budget à l'AVS et à l'AI, à l'assurance-maladie et à l'assurance-maternité.

**Info vote**

## **Ce ne sont pas les possibilités qui manquent**

Les bureaux de vote seront bien sûr ouverts le 21 octobre. En plus, dans tous les cantons, vous pourrez voter au moins pendant deux des quatre jours qui précèdent le dimanche de l'élection. Donc, ou bien certains bureaux de vote seront ouverts avant le 21 octobre. Ou bien vous pourrez remettre l'enveloppe cachetée contenant votre bulletin au bureau communal, ou bien la glisser dans la boîte aux lettres spécialement prévue à cet effet par la commune.

Le vote par correspondance existe dans tous les cantons. N'oubliez pas d'affranchir correctement votre enveloppe. Si vous votez au Tessin, demandez suffisamment tôt à la commune l'autorisation de voter par correspondance aux deux scrutins si vous votez par correspondance au scrutin du Conseil des Etats.

Le vote par correspondance est aussi possible à l'étranger. Vous devrez toutefois faire parvenir à temps votre bulletin à la commune où vous votez.



Autoportrait

## Alternative Kanton Zug

(n'existe que dans le canton de Zoug, donc qu'en allemand)



<b>Fondée en</b>	2005
<b>Part de l'électorat qui a voté pour elle à l'élection du Conseil national en 2003</b>	0,5 %, pour la liste du même nom (le parti n'existait pas encore)
<b>Nombre d'adhérents</b>	335
<b>Nombre de sièges remportés en 2003 au Conseil national</b>	1
<b>Nombre de sièges au Conseil des Etats</b>	–
<b>Adresse postale</b>	C.P. 4806 6304 Zoug
<b>Adresse Internet</b>	<a href="http://www.alternative-zug.ch">www.alternative-zug.ch</a>

Nous sommes verts et de gauche.

Verts, parce que la protection de l'environnement et le développement durable sont les valeurs essentielles qui déterminent notre action politique. Nous misons sur les transports publics et sur une politique économique et infrastructurelle compatible avec l'environnement. Et si nous sommes de gauche, c'est que nous nous engageons résolument en faveur des droits et de l'égalité des chances pour tous et contre l'exploitation du tiers monde. Nous exigeons l'égalité entre hommes et femmes, une formation abordable pour chacun, un logement bon marché pour les petits et les moyens salaires, ainsi qu'une politique de la migration et de l'intégration qui traite les étrangers comme des égaux.

### Les trois points forts de notre action :

1. Le « paradis fiscal » qu'est le canton de Zoug n'a plus rien de paradisiaque pour la majorité des Zougois et des Zougoises, car le faible taux d'imposition fait prendre l'ascenseur aux loyers ; nous nous battons pour que le canton de Zoug reste accessible à tous.
2. Notre politique se règle d'après les droits de l'homme et nous nous engageons en faveur du strict respect de ceux-ci ; nous suivons donc d'un œil critique l'évolution de la politique des étrangers et de l'asile.
3. Les problèmes environnementaux se sont aggravés ces dernières années, dans notre pays comme dans le reste du monde ; nous poursuivons donc une politique écologique cohérente visant à réduire la consommation de combustibles fossiles.

Et si cela ne suffit pas, m'aidera-t-on ?

Info vote

## C'est clair

Si vous avez besoin d'aide, on ne vous laissera pas tomber ! Certains cantons font circuler des urnes itinérantes. D'autres vous autorisent à voter par procuration : vous pourrez envoyer quelqu'un voter à votre place, à condition que vous ayez rempli vous-même votre bulletin et que vous le lui ayez remis dans une enveloppe cachetée. Il existe encore une procédure spéciale de vote pour les personnes invalides incapables d'écrire.

Mais attention, tous les cantons n'ont pas la même réglementation ! L'administration de votre commune vous renseignera par téléphone ou par écrit sur la manière de voter dans le vôtre.



## Le Parti chrétien-social (PCS)



<b>Fondé en</b>	1997
<b>Part de l'électorat qui a voté pour lui à l'élection du Conseil national en 2003</b>	0,4 %
<b>Nombre d'adhérents</b>	1 500
<b>Nombre de sièges remportés en 2003 au Conseil national</b>	1
<b>Nombre de sièges au Conseil des Etats</b>	–
<b>Adresse postale</b>	Eichenstrasse 79 3184 Wünnewil
<b>Adresse Internet</b>	<a href="http://www.csp-pcs.ch">www.csp-pcs.ch</a>

Notre politique est centrée sur la sécurité et la dignité auxquelles chaque être humain a droit. Nous travaillons essentiellement à préserver l'environnement, à améliorer l'accès à la formation et à consolider l'emploi et les retraites. Nous sommes concernés par ce qui se passe chez nous et dans le monde. Nous nous engageons là où la solidarité est nécessaire et la tolérance requise. Notre politique s'ouvre à l'avenir, elle s'appuie sur la conservation de ce qui est digne d'être préservé et la transformation de ce qui peut être amélioré. La sécurité, l'honnêteté et la confiance sont pour nous les fondations sur lesquelles repose l'édifice social.

### Les trois points forts de notre action :

1. Un grand nombre de jeunes font un apprentissage ; les places d'apprentissage offertes doivent rester attrayantes ; il faut donc que les entreprises qui engagent davantage d'apprentis bénéficient d'un soutien financier.
2. Chacun doit pouvoir trouver un emploi à sa mesure, y compris les personnes d'un certain âge, celles qui sont handicapées et celles dont les capacités sont réduites ; il est inadmissible que des gens soient licenciés par des entreprises qui ne cherchent qu'à maximiser leurs profits.
3. Quiconque travaille et s'investit dans son travail mérite un salaire adéquat ; or, des salaires mensuels inférieurs à 3 000 francs pour des emplois qualifiés à plein temps ne suffisent pas à couvrir le coût de la vie, alors qu'un salaire doit garantir une existence décente.

A quoi faut-il que je fasse attention si j'utilise le bulletin vierge ?

Info vote

## Ce n'est pas sorcier

Dans la documentation que vous avez reçue, il y a deux sortes de bulletins de vote : des listes préimprimées, venant des partis, et un bulletin vierge (sans rien dessus). Si vous voulez composer vous-même de toutes pièces votre liste, utilisez ce bulletin vierge officiel, et rien d'autre !

Si, tout en haut du bulletin vierge, vous inscrivez le nom d'un parti et un numéro de liste de ce parti, les lignes que vous laisserez en blanc seront autant de voix qui iront à ce parti. Incrire le nom d'un parti et un numéro de liste de ce parti n'est toutefois pas suffisant : vous devez remplir au moins une ligne avec un nom valable.

Vous pouvez doubler les chances de vos candidat(e)s. Ecrivez alors deux fois (sur deux lignes) leur nom en toutes lettres. Cela s'appelle cumuler. Mais attention : les guillemets et les autres mots de rappel tels que « idem », « dito », etc. sont interdits.

Liste Nr. Liste N° Lista no. Glistra nr.	Partei Parti Partido Partida
02	XY
0201	Soldanella Schneewelss
0202	Eusebius Eigelb
0203	Gérard Grissouris
0204	Huldrych Himmelblau
0205	Pankraz Pechschwarz
0205	Pankraz Pechschwarz
0207	Umberto Uvanera
0208	Valérie Vertpomme
0209	Rita Rossocorallo

## Grünliberale Partei Kanton Zürich (glp)

(n'existe que dans le canton de Zurich, donc qu'en allemand)



<b>Fondé en</b>	2004
<b>Part de l'électorat qui a voté pour lui à l'élection du Conseil national en 2003</b>	candidature sur la liste des Verts
<b>Nombre d'adhérents</b>	460
<b>Nombre de sièges remportés en 2003 au Conseil national</b>	1
<b>Nombre de sièges au Conseil des Etats</b>	–
<b>Adresse postale</b>	Asylstrasse 41 8032 Zurich
<b>Adresse Internet</b>	<a href="http://www.grunliberale.ch">www.grunliberale.ch</a>

La politique de notre parti à la fois libéral et vert consiste à équilibrer le triangle formé par l'environnement, les services sociaux et l'économie, dans la perspective d'un développement durable. Comme l'avenir ne peut être assuré que par un environnement préservé et par des finances saines, nous n'avons pas le droit de vivre aux dépens des générations futures. L'Etat doit créer les conditions qui permettront à nos descendants de vivre sans avoir à assumer des charges que notre époque leur aura léguées. Pour atteindre ce but, nous misons essentiellement sur les instruments de l'économie de marché et les taxes incitatives, qui créent un effet modérateur. Les interdictions et les injonctions ne doivent venir qu'en second lieu. Les libéraux verts mènent une politique pragmatique, à l'écart du schéma classique de l'opposition gauche-droite.

### Les trois points forts de notre action :

1. Environnement : nous dépendons tous de la qualité de l'environnement et de ses ressources naturelles ; nous voulons léguer à nos descendants une planète viable qui ne croule pas sous les déchets.
2. Finances : l'Etat doit fonctionner comme un prestataire de services efficace et concentré sur ses tâches essentielles, ne pas accumuler de dettes et table sur la responsabilité individuelle.
3. Social : l'effort personnel, le sens des responsabilités et la solidarité doivent être encouragés en priorité ; l'aide doit être incitative, mesurée et néanmoins respectueuse de la dignité humaine.



## Lega dei Ticinesi (LEGA/LdT)

(parti tessinois)



<b>Fondée en</b>	1991
<b>Part de l'électorat qui a voté pour elle à l'élection du Conseil national en 2003</b>	0,3 %
<b>Nombre d'adhérents</b>	1 500
<b>Nombre de sièges remportés en 2003 au Conseil national</b>	1
<b>Nombre de sièges au Conseil des Etats</b>	–
<b>Adresse postale</b>	via Monte Boglia 3 6900 Lugano
<b>Adresse Internet</b>	<a href="http://www.legaticinesi.ch">www.legaticinesi.ch</a>

La Lega, fondée en 1991, est née d'un mécontentement général face à la situation politique prévalant alors au Tessin. Cultivant l'esprit d'indépendance, elle se définit comme un mouvement, bien plus que comme un parti. Par le biais de l'hebdomadaire dominical «Il Mattino della Domenica», elle atteint tous les ménages du canton et leur expose les questions politiques d'une manière nouvelle et originale. La pugnacité de son président, Giuliano Bignasca, est récompensée par de bons résultats lors des élections nationales : en 1991 la Lega obtient 2 des 8 sièges du Conseil national attribués au Tessin et 1 des 2 sièges tessinois au Conseil des Etats. En 1995, elle fait son entrée au gouvernement cantonal avec Marco Borradori, trois fois réélu depuis. A l'échelon fédéral, la Lega collabore avec les Démocrates Suisses et avec l'UDC et représente la droite sociale en Suisse.

### Les trois points forts de notre action :

1. Indépendance : la mondialisation économique et politique affaiblit la Suisse ; si nous préservons nos traditions d'indépendance et de liberté, notre pays pourra s'affirmer face à une Europe faible et morcelée.
2. Service public : la Confédération doit continuer à garantir le service public et veiller à ce que tout un chacun bénéficie des mêmes avantages où qu'il réside ; les privatisations doivent être évitées dans toute la mesure du possible.
3. Mobilité : le Tessin doit être mieux relié au reste du pays ; l'axe autoroutier du Saint-Gothard a aujourd'hui atteint ses limites ; les dangers naturels et des problèmes structurels ne permettent plus d'en garantir l'ouverture sans restriction.

Info vote

## Non, pas d'illustre inconnu

Vous ne pouvez élire que des candidat(e)s officiel(le)s, c'est-à-dire des personnes dont le nom figure sur l'une des listes officielles que vous avez reçues. Pas question donc de donner votre suffrage à quelqu'un que vous connaissez ou que vous aimez bien s'il n'est pas candidat. Il en va tout autrement dans les six cantons qui connaissent l'élection au système majoritaire : UR, OW, NW, GL, AR et AI. Là, toute personne qui a le droit de vote peut être élue.



## Les Démocrates Suisses (DS)



<b>Parti fondé en</b>	1990
<b>Part de l'électorat qui a voté pour lui à l'élection du Conseil national en 2003</b>	1 %
<b>Nombre d'adhérents</b>	5 800
<b>Nombre de sièges remportés en 2003 au Conseil national</b>	1
<b>Nombre de sièges au Conseil des Etats</b>	–
<b>Adresse postale</b>	C. P. 8116 3001 Berne
<b>Adresse Internet</b>	<a href="http://www.democrates-suisses.ch">www.democrates-suisses.ch</a>

Chez les Démocrates Suisses (DS), le patriotisme n'est pas un vain mot. Notre idée de la Suisse est celle d'une nation libre, viable et indépendante. Notre politique vise à créer un espace vital sain, stable et social pour nous autres Suisses. Nous demandons l'arrêt de l'immigration en provenance des pays non européens et le renvoi des étrangers qui refusent de s'adapter. Nous nous opposons aussi bien à la dangereuse islamisation qu'à l'américanisation rampante du pays. Nous rejetons catégoriquement l'adhésion à l'UE. La mondialisation à outrance doit cesser, avec le chômage, la pression sur les salaires et le démantèlement de l'Etat social qu'elle entraîne. Nous nous engageons en faveur de la sauvegarde de l'environnement, de la nature et d'une protection rigoureuse des animaux.

### Les trois points forts de notre action :

1. La Suisse doit devenir moins attrayante pour les illégaux et les profiteurs. Nous exigeons que la frontière soit mieux gardée et que la justice réprime avec plus de rigueur les abus du droit d'asile, la criminalité et la violence.
2. Les Démocrates Suisses rejettent l'entrée de notre pays dans une UE centraliste, bureaucratique et non démocratique. Notre liberté et les droits populaires de notre démocratie directe ne doivent en aucun cas être sacrifiés sur l'autel de l'adhésion à l'UE.
3. Nous exigeons la protection absolue des salariés et des apprentis du pays sur le marché du travail, ainsi que des étudiants suisses dans le secteur de la formation, et nous luttons contre les baisses de salaire et le démantèlement de l'Etat social.

Info vote

## Pour une fois, on ne veut pas de votre signature

Malheureusement, votre bulletin de vote n'est pas une œuvre d'art. On ne vous demandera donc pas de le signer. C'est même interdit, sous peine de nullité. N'y apposez pas non plus de remarque.

Votre bulletin de vote étant anonyme, le secret du vote est assuré. Personne ne pourra savoir pour qui vous avez voté.

Toutefois, n'oubliez pas de signer votre carte d'électeur ou le document à part qui vous identifie comme électeur ou électrice.



Autoportrait

## solidarités



<b>Parti fondé en</b>	pas d'information
<b>Part de l'électorat qui a voté pour lui à l'élection du Conseil national en 2003</b>	0,5 %
<b>Nombre d'adhérents</b>	pas d'information
<b>Nombre de sièges remportés en 2003 au Conseil national</b>	1
<b>Nombre de sièges au Conseil des Etats</b>	–
<b>Adresse postale</b>	C. P. 2089 1211 Genève 2
<b>Adresse Internet</b>	<a href="http://www.solidarites.ch">www.solidarites.ch</a>

Le parti n'a pas fourni de texte de présentation.

Grand manuel d'éducation civique

# Voter, c'est plutôt facile, faire son choix, c'est plus difficile

Vous trouverez sur Internet ([www.ch.ch](http://www.ch.ch), [www.parlement.ch](http://www.parlement.ch) et [www.tellvetia.ch](http://www.tellvetia.ch)) des informations supplémentaires très intéressantes sur la Suisse en général et sur le Parlement en particulier, notamment sur l'élection du Conseil national, sur les candidats et évidemment sur les partis et les mots d'ordre qu'ils lancent. Il y en a certainement un dont vous vous sentez proche ou avec lequel vous avez de réelles affinités.

## 0800 80 2007

Si vous avez encore des questions, composez ce numéro gratuit des Services du Parlement à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2007 et jusqu'au 19, du lundi au vendredi, entre 15 et 20 heures.



Edité par la  
Chancellerie fédérale,  
3003 Berne

Maquette, réalisation :  
Section Information et communication  
de la Chancellerie fédérale

Traduction :  
Services linguistiques centraux  
de la Chancellerie fédérale,  
section française

Photos :  
Rolf Weiss  
3063 Ittigen

Commande :  
N° de commande : 104.025 f  
Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL)  
Vente des publications  
3003 Berne  
[www.bundespublikationen.admin.ch/fr.html](http://www.bundespublikationen.admin.ch/fr.html)



Mix

Produktgruppe aus vorbildlicher  
Waldwirtschaft und anderen  
kontrollierten Herkünften

Groupe de produits provenant  
de forêts bien gérées et d'autres  
sources contrôlées

Gruppo di prodotti provenienti  
da foreste gestite in modo corretto  
e da altre origini controllate

---

Cert no. SGS-COC-100002  
[www.fsc.org](http://www.fsc.org)

© 1996 Forest Stewardship Council



## **A vous de jouer maintenant !**

Les partis vous attendent. Choisissez la couleur. Annoncez-la. Qu'elle soit ceci ou cela, voire un peu de ceci et un peu de cela, ou beaucoup de ceci et très peu de cela. Votez vert, rouge, jaune, bleu, orange, mais votez !

